

Vigne

Avertissement No 11 – 10 juillet 2013

- Saviez-vous que...
- Degrés-jours et développement.
- Qu'est-ce qu'on observe?
- Maladies observées et actions de prévention; résistance et délavement; prévention durant la floraison et délais avant la récolte.
- Nouvelle homologation.
- Insectes : scarabée japonais, tordeuse de la vigne, phylloxéra de la vigne et scarabée du rosier.
- Carence en magnésium.
- Analyse de pétioles.
- Rognage.
- Vocabulaire : coulure et millerandage.
- Campagne de recyclage des contenants vides de pesticides et de fertilisants.
- Références.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Vous pouvez pointer et cliquer sur les mots **accentués en bleu** présents dans les avertissements et bulletins du réseau « Vigne » afin d'accéder à un complément d'information en lien avec les sujets abordés.

De l'**information statistique** sur les **températures minimales et maximales**, les **précipitations** et le **cumul des degrés-jours en base 10**, pour les années 2010 à 2013, est maintenant disponible. Les mises à jour seront insérées dans les tableaux à la fin de chaque mois.

DEGRÉS-JOURS ET DÉVELOPPEMENT

Stades phénologiques observés selon l'échelle de Lorentz



19-21 : début floraison



23 : 50 % floraison



25 : 80 % nouaison



27 : nouaison



29 : baie de la taille d'un plomb (4 à 6 mm)



31 : baie de la taille d'un pois (7 à 10 mm)

Degrés-jours (°C) en base 10 accumulés du 1^{er} mars au 9 juillet 2013 en moyenne selon les régions

Région	Moyenne 1 ^{er} mars au 9 juillet	Gains de la dernière semaine	Stades phénologiques observés au champ Frontenac/Vidal/Vandal Cliche/Marquette
Bas-Saint-Laurent : Trois-Pistoles	217	76,2	ND/ND/ND/ND
Capitale-Nationale : Cap-Tourmente, Château-Richer et Saint-François, (I.O.)	343,4	86,9	27/25-27/25/27 (9 juillet)
Centre-du-Québec : Saint-Winceslas et Tingwick	488,2	91,3	29/29/ND/29-31 (5 juillet)
Chaudière-Appalaches : Saint-Flavien et Scott	401,7	87,8	21/ND/ND/21 (3 juillet)
Estrie : Lennoxville, Magog et Richmond	483,7	95,1	30/27/31/ND (9 juillet)
Lanaudière : Barrage Saint-Didace et Joliette	436,7	89,4	31/ND/ND/ND (9 juillet)
Laurentides : La Macaza, Mirabel et Oka	448,3	87,4	310/31/31/31 (9 juillet)
Mauricie	399,5	85,4	ND/ND/ND/ND
Montérégie-Est : Barrage Choinière, Brome, Frelighsburg, Marieville, Saint-Hyacinthe et Verchères	524,1	94	31/29/ND/29-31 (9 juillet)
Montérégie-Ouest : Coteau-du-Lac, Hemmingford, L'Acadie, Saint-Bernard-de-Lacolle et Sainte-Clothilde	526,7	93,6	31/29-31/29/ND (8 juillet)
Outaouais : Chénéville, Luskville et Montebello	444,6	86,9	ND/ND/ND/ND
Saguenay-Lac-Saint-Jean : Lac-Sainte-Croix	301,5	65,2	ND/ND/25-27/ND (8 juillet)

Données provenant d'Agrométéo

ND : donnée non disponible

QU'EST-CE QU'ON OBSERVE?

Référez-vous à l'avertissement [No 03](#) du 15 mai 2013 pour plus de détails sur les maladies présentement observées (anthracnose, mildiou, excoriose et blanc) dans les vignobles.

MALADIES OBSERVÉES ET ACTIONS DE PRÉVENTION

Toutes les maladies (**anthracnose**, **blanc**, **excoriose**, **mildiou**, **rougeot parasitaire [Brenner]**, **pourriture grise** et **pourriture noire**) sont présentes actuellement à différents degrés d'intensité dans les vignobles dépistés. Les traitements fongiques préventifs avant les périodes de pluie sont très importants, même si peu de symptômes visuels sont encore présents sur les plants.

L'entretien du vignoble par une bonne aération, grâce à une taille adéquate sur le rang, au rognage et au désherbage au sol, défavorise les maladies qui prospèrent en conditions chaudes et humides, telles que celles annoncées pour les prochains jours, et peut vous faire sauver des applications de pesticides.

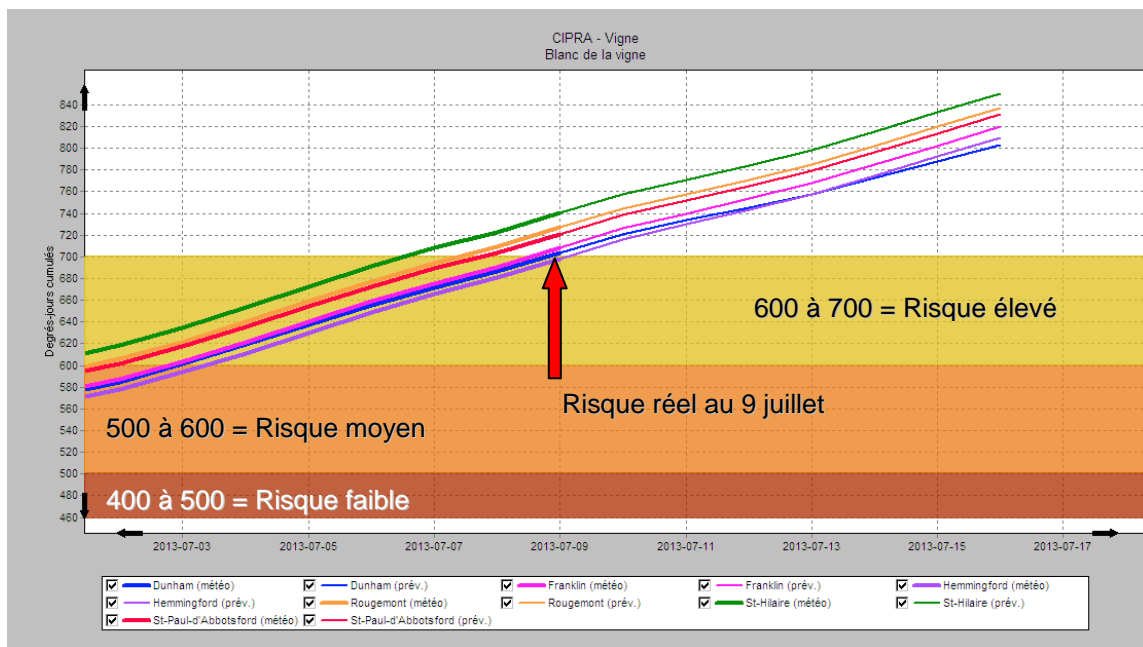
Les observations pour détecter la présence de blanc devraient être en cours dans tous les sites avec cépages sensibles (Chancelor, Chardonnay, Riesling et Geisenhein 318) et dans ceux avec des antécédents de cette maladie. Les conditions propices au blanc sont un temps chaud, sans pluie, une température optimale de 25 °C et les stades 4 à 6 feuilles jusqu'à la véraison.

Le **cycle du blanc** suit un modèle qui varie en fonction des degrés-jours en base 6 accumulés depuis le stade pousse verte (6). Ce modèle peut être utilisé afin de déterminer le meilleur moment pour commencer les traitements en fonction de la sensibilité des différents cépages à la maladie. La protection contre le blanc dans les vignobles devra être ajustée en fonction des précipitations et du développement des grappes.

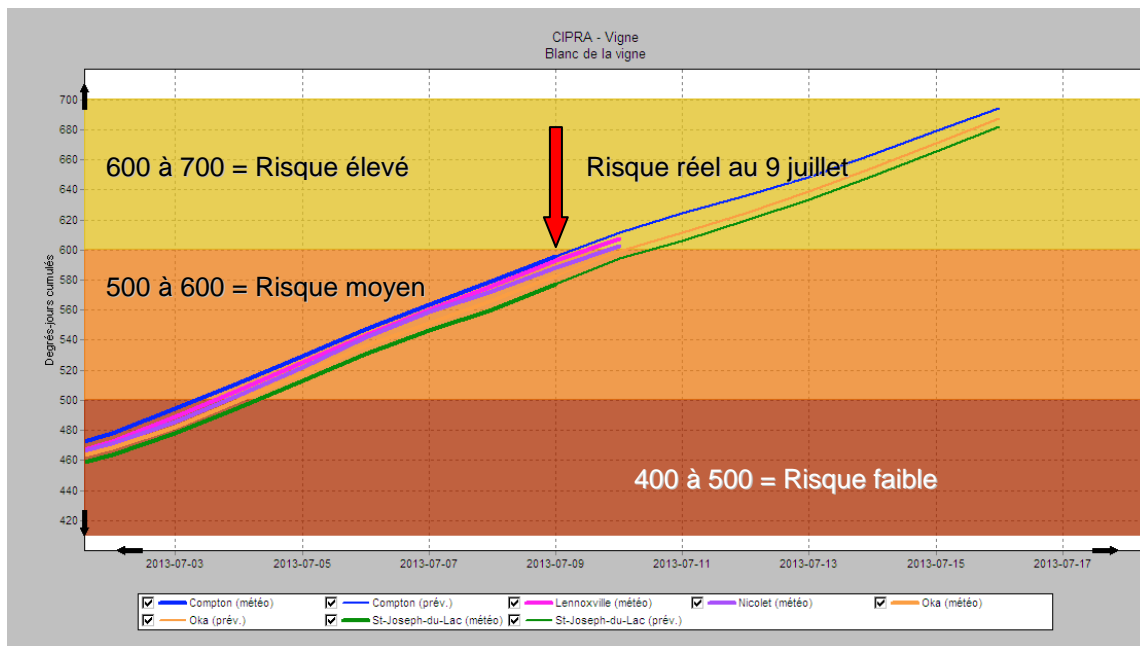
Régions	Montérégie-Est, Montérégie-Ouest	Centre-du-Québec, Estrie, Laurentides, Outaouais	Capitale-Nationale, Chaudière- Appalaches	Bas-Saint-Laurent, Saguenay–Lac- Saint-Jean
Date moyenne du stade pousse verte (6)	6 mai 2013	14 mai 2013	22 mai 2013	30 mai 2013
Degrés-jours moyens base 6 accumulés depuis le stade 6	715,9	592,6	489,6	369,2
Gains de la dernière semaine	121,8	145,3	115,2	74,0

Données provenant d'Agrométéo, une initiative conjointe du MDDEP, du MRNF et d'AAC. Les mêmes stations météo que pour les stades phénologiques sont utilisées.

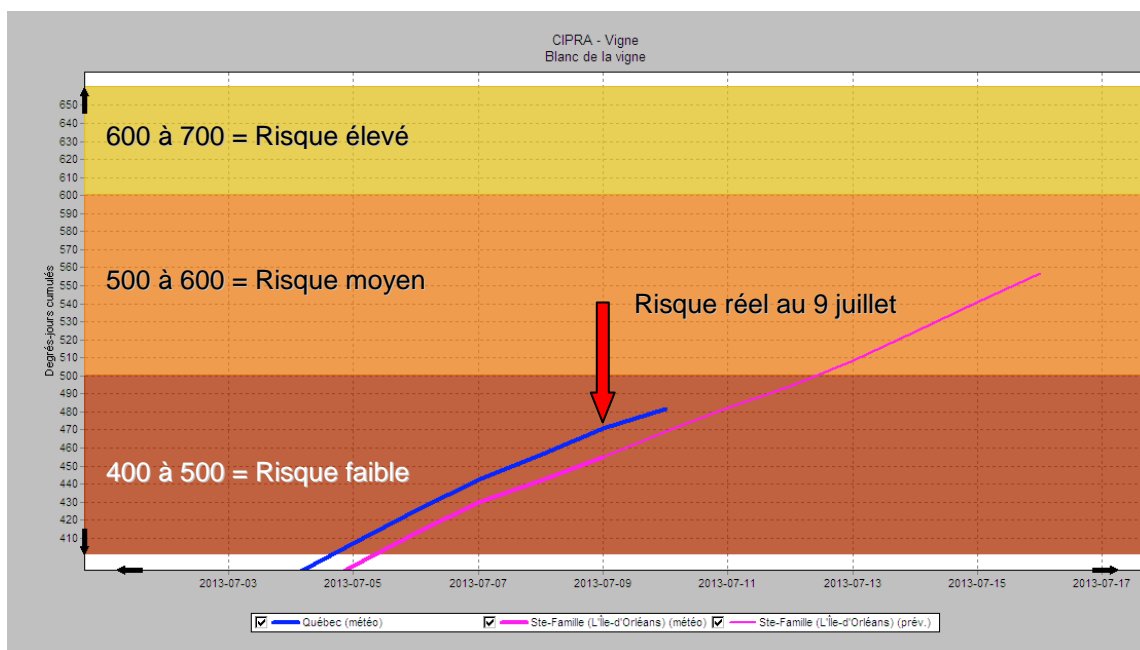
Modèle pour le blanc, saison 2013, créé par CIPRA, pour différentes régions ayant atteint le stade pousse verte (6) sensiblement à la même date, soit le 6 mai 2013



Modèle pour le blanc, saison 2013, créé par CIPRA, pour différentes régions ayant atteint le stade pousse verte (6) sensiblement à la même date, soit le 14 mai 2013



Modèle pour le blanc, saison 2013, créé par CIPRA, pour différentes régions ayant atteint le stade pousse verte (6) sensiblement à la même date, soit le 22 mai 2013




Selon le modèle, les moments auxquels il faut faire des observations sont les suivants :

- Autour de 300 degrés-jours accumulés = début du dépistage pour les sites avec des cépages très sensibles ou des antécédents importants en 2012.
- Moins de 500 degrés-jours accumulés = risque faible : le dépistage est de mise. S'il y a apparition de taches blanches, les traitements fongiques commencent.
- 500 à 600 degrés-jours accumulés = risque moyen : la fréquence du dépistage est augmentée et les traitements sur cépages **sensibles** (Chancellor, Seyval, Vidal et les pinots, etc.) peuvent commencer.
- 600 à 700 degrés-jours accumulés = risque élevé : la fréquence de dépistage est encore augmentée et les traitements fongiques sur les cépages **modérément sensibles** (DeChaunac, Frontenac, Foch, St-Croix, etc.) peuvent commencer.

Les observations de **pourriture grise** (*Botrytis*) se poursuivent sur les feuilles et les grappes en Montérégie. La prévention est donc de mise, car le développement rapide de cette maladie, lors de conditions propices (présence d'eau, humidité relative élevée d'au moins 90 % et température variant entre 1 et 30 °C avec un optimum à 18 °C) durant la maturation du raisin, peut entraîner une dépréciation de la récolte et une baisse de la qualité du vin.

On peut observer les symptômes de la maladie sur toutes les parties de la plante : feuilles vertes, baies, pédoncule et rafle du raisin (flétrissement et chute des fleurs). Les tissus sains, tout comme ceux blessés, peuvent être atteints. Le champignon responsable de cette maladie aime bien attaquer des tissus déjà blessés à la suite d'autres maladies comme le blanc ou par des phénomènes climatiques telles la grêle ou des blessures mécaniques. Portez une attention particulière aux cépages dont les grappes sont serrées. Les pinots et le Seyval blanc seraient très sensibles à cette maladie.

Malheureusement, les symptômes de la maladie apparaissent sur les grappes au moment de la véraison jusqu'à la récolte, période souvent difficile pour effectuer des interventions en raison des délais avant la récolte à respecter pour les produits utilisés. Plus les baies avancent en maturité, plus elles deviennent sensibles à la pourriture grise. Mieux vaut prévenir que guérir!



Pour les vignobles sous régie biologique , le SERENADE **ASO** ou **MAX** et le **REGALIA MAXX** sont homologués contre cette maladie. Le cuivre appliqué en protection contre le blanc pourrait aussi avoir une certaine efficacité.

Il faut porter une attention particulière aux produits appliqués pour protéger les vignobles contre ce champignon, puisque sa résistance aux produits systémiques (**ELEVATE**, **LUNA**, **PRISTINE**, **ROVRAL**, **SCALA**, **SWITCH** et **VANGARD**) peut apparaître rapidement en raison de sa grande capacité d'adaptation. Faites une bonne rotation des produits (groupes chimiques) durant une même saison et entre les saisons si possible.

Pour vous guider dans vos choix sur les produits fongiques à utiliser pour lutter contre une ou plusieurs maladies en même temps, vous pourrez consulter le bulletin d'information No 07 du Réseau d'avertissements phytosanitaires (RAP) qui sera disponible sous peu. Vous trouverez aussi dans l'avertissement **No 05** du 30 mai dernier de l'information sur les conditions propices et divers traitements possibles pour lutter contre différentes maladies pouvant être rencontrées dans la vigne.

RÉSISTANCE ET DÉLAVAGE

Afin de diminuer les risques de résistance de diverses maladies à certains produits (généralement des fongicides systémiques), utilisez-les de préférence dans la bonne fenêtre d'application, en rotation (matières actives et groupes chimiques) et, si possible, en dernier recours seulement. Travaillez le plus possible avec des produits de contact (protectants); voir le tableau des fongicides homologués dans la vigne disponible dans l'avertissement **No 06** du 6 juin 2013. Consultez les tableaux sur les caractéristiques des fongicides (p. 49 et 50) du « **Guide des traitements phytosanitaires 2013** » de la vigne.

Attention! Les produits **protectants** sont habituellement **délavés** après des précipitations de **20 à 25 mm de pluie, sauf pour le cuivre**  **et le soufre**  qui le sont généralement **après environ 10 mm, ce qui peut arriver rapidement lors d'orages violents**. Ces importantes quantités d'eau délavent les protections appliquées précédemment. De plus, lors de périodes de développement foliaire intense, les traitements sont à renouveler plus fréquemment selon votre régie de taille, afin de protéger les nouvelles feuilles et pousses.

Pour consulter les étiquettes des produits et valider certains mélanges, vous devez vous rendre sur le **site Web de l'ARLA** et inscrire le nom du produit recherché ou de la matière active.

PRÉVENTION DURANT LA FLORAISON, OUI, MAIS...

Des fleurs sont encore présentes dans certains vignobles. À ce stade, les traitements fongiques protectants appliqués en prévention sont de mise pour la majorité des maladies (anthracnose, mildiou, blanc, pourriture noire et pourriture grise) si on veut obtenir une récolte de qualité. Il est donc important de **continuer à protéger les vignes**, principalement contre les **maladies**.

Pour plus de détails, consultez l'avertissement [No 07](#) du 12 juin 2013.

DÉLAIS AVANT LA RÉCOLTE

Vous pourrez consulter le bulletin d'information No 07 du RAP qui sera disponible sous peu afin de connaître les délais avant la récolte des produits phytosanitaires (fongicides et insecticides) homologués en viticulture.

NOUVELLE HOMOLOGATION

INTREPID 240F

Type :	Insecticide
Groupe :	18A
Matière active	Méthoxyfénoside
Insecte :	Tordeuse de la vigne
Dose :	0.6L/ha, max 2L/ha/saison
IRS :	18
IRE :	92
Délai de réentrée :	12h
Délai avant récolte (DAR) :	30j
Nombre d'applications maximum :	3
Numéro d'homologation :	27786

SCARABÉE JAPONAIS ET TORDEUDE DE LA VIGNE

Les premières observations de ces ravageurs ont été faites dans la grande région de la Montérégie. Vérifiez avec votre conseiller de la nécessité d'intervenir spécifiquement contre ces ravageurs. Certains produits auront un effet sur plusieurs ravageurs.

PHYLLOXÉRA ET SCARABÉE DU ROSIER

Ces ravageurs sont présents à différents niveaux selon les régions et les antécédents des vignobles.

Phylloxéra : des galles de secondes générations sont maintenant présentes et ouvertes...

Scarabée du rosier : selon les observations dans les régions les plus chaudes, le pic de population a eu lieu la semaine dernière. Les populations sont généralement à la baisse.

Pour revoir l'information les concernant, consultez l'avertissement [No 09](#) du 27 juin 2013.

CARENCE EN MAGNÉSIUM



Source : Raphaël Fonclara, Dura-Club

Les observations de carence en magnésium, principalement sur le cépage Frontenac, se poursuivent.

Afin de corriger les carences en magnésium, **des pulvérisations foliaires sont recommandées à partir de juillet en Ontario**, en plus des épandages au sol. Veuillez consulter le tableau suivant tiré de la [Publication 360F Recommandations pour les cultures fruitières](#) du MAAARO pour les applications foliaires de magnésium.

L'analyse foliaire (des feuilles et pétioles, à faire au moment de la floraison ou 70 à 100 jours après la floraison) est un excellent moyen pour détecter la carence en magnésium et pour vérifier le rapport K/Mg (un excès de potassium peut favoriser la carence en magnésium). Idéalement, les prélèvements sont faits au même moment et sur les mêmes plants d'année en année.

Même si cette carence n'affecte pas le rendement, une carence en magnésium persistante réduit la formation de la chlorophylle, des sucres et des protéines et peut aussi provoquer la chute prématurée des fruits.

Moment	Produit	Dose	Notes
Trois pulvérisations à intervalles de 10 jours, à compter de juillet	Sulfate de magnésium (sels d'Epsom)	20 kg/1 000 L d'eau	Pulvériser pratiquement jusqu'au point de ruissellement. Ne pas dépasser une concentration de 40 kg/1 000 L d'eau.
	Formulations liquides, y compris les chélates	Consulter l'étiquette	Peut-être compatible avec certains pesticides. Consulter l'étiquette.

La pulvérisation d'une bouillie de pesticides additionnée de sulfate de magnésium peut causer de la phytotoxicité sur les fruits ou le feuillage. Il faut donc épandre le sulfate de magnésium séparément. Consultez les étiquettes des produits pour connaître la compatibilité des chélates de magnésium et des pesticides. Utiliser les chélates recommandés pour les pulvérisations foliaires.

ANALYSE DE PÉTIQLES

Pour plus de détails concernant les analyses de pétioles, consultez le bulletin d'information [No 03](#) du 31 août 2012.

ROGNAGE

Les opérations de rognage se poursuivent en fonction de la croissance de la vigne, des cépages, de la vigueur des plants et des conditions climatiques. Le rognage permet d'éliminer la partie supérieure des rameaux afin de favoriser une **meilleure aération** et une plus grande pénétration de la lumière sur le rang et entre les rangs. Il permet aussi d'éliminer les jeunes feuilles et pousses qui sont plus sensibles aux diverses maladies. Par contre, ATTENTION à ne pas trop enlever de feuillage, puisque les raisins ont besoin de quelques feuilles au-dessus des grappes pour bien mûrir. Habituellement, 8 à 12 feuilles sont suffisantes.

UN PEU DE VOCABULAIRE

Coulure

Survient à l'époque de la floraison et de la nouaison de la vigne, lors de mauvaises conditions climatiques. Elle provoque parfois l'absence ou une mauvaise fécondation des fleurs. Celles-ci se dessèchent et tombent.

Elle affecte fortement le rendement, mais aussi l'homogénéité de la maturité sur une même grappe (grains de différents calibres). Certains cépages sont plus sensibles que d'autres à ce phénomène (facteur génétique). Des applications foliaires de bore (B) pourraient en diminuer l'incidence, en améliorant la nouaison.

Millerandage



Source : Ginette Laplante

Affection causée par une mauvaise fécondation ou une mauvaise pollinisation des fleurs de la vigne, provoquée par des conditions climatiques défavorables, avec comme résultat la présence dans la grappe de très nombreux petits grains mal formés et souvent apyrènes (sans pépins).

Selon certaines sources, cet accident naturel favoriserait en quelque sorte le contrôle du rendement de la vigne et contribuerait à un meilleur vin, surtout pour les rouges.

CAMPAGNE DE RECYCLAGE

AgriRÉCUP en collaboration avec l'UPA, reprend [le Programme de recyclage des contenants de pesticides et fertilisants](#). Vous pourrez déposer vos contenants du 1^{er} juin au 30 septembre 2013 à différents endroits.

Pour obtenir plus d'information sur cette campagne de recyclage et voir la liste des sites de dépôt, consultez le site Internet d'[AgriRÉCUP](#).

DOCUMENTS ET RÉFÉRENCES

- [SagE pesticides](#) : information sur les produits homologués dans la vigne, sur les délais de réentrée et ceux avant la récolte, sur les indices de risque sur la santé (IRS) et l'environnement (IRE), etc.
- [IRIS phytoprotection](#) : pour une aide au diagnostic des problèmes rencontrés concernant maladies, insectes, phytotoxicité et autres (inscription gratuite).
- [Tableau des fongicides homologués dans la vigne](#).
- [Compatibilité des insecticides homologués avec les auxiliaires](#).
- [Compatibilité des fongicides homologués avec les auxiliaires](#).

LE GROUPE D'EXPERTS EN PROTECTION DE LA VIGNE
KARINE BERGERON, agronome – Avertisseuse
Direction régionale de la Montérégie, secteur Est, MAPAQ
Téléphone : 450 347-8341, poste 225
Courriel : karine.bergeron@mapaq.gouv.qc.ca

Édition et mise en page : Bruno Gosselin et Alexandra Tremblay, RAP

© *Reproduction intégrale autorisée en mentionnant toujours la source du document :*
Réseau d'avertissements phytosanitaires – Avertissement No 11 – Vigne – 10 juillet 2013